



## Sièges et anneaux de bain

« Au Royaume-Uni, une petite fille de 9 mois laissée sans surveillance s'est noyée après avoir glissé de son siège de bain. Un enfant peut se noyer très rapidement et sans faire de bruit. De nombreux cas nous ont été rapportés dans lesquels un enfant s'est noyé pendant que son parent ou la personne qui le surveillait était parti chercher une serviette, ouvrir la portée d'entrée ou répondre au téléphone. Dans certains cas, les parents croyaient que leur enfant était en sécurité dans son siège de bain et qu'ils pouvaient sortir de la pièce, mais on ne saurait trop insister sur le fait que les sièges de bain ne doivent pas être utilisés de cette façon, même pour un court laps de temps. »

RoSPA, responsable de la sécurité dans les loisirs.

Source : Société royale pour la prévention des accidents (RoSPA) Re-issues baby bath seat advice following latest tragedy. <http://www.rospa.com/news/releases/detail/default.aspx?id=768>.

### Pourquoi les sièges/anneaux de bain peuvent-ils poser problème ?

- Au Royaume-Uni, de 2003 à 2007, dix enfants âgés de 2 ans ou moins se sont accidentellement noyés en prenant leur bain. Dans quatre de ces accidents, l'enfant était installé dans un siège de bain.<sup>9</sup>
- Aux États-Unis, chaque année, les sièges de bain sont responsables d'au moins huit décès de bébés par noyade.<sup>10</sup>
- La décision 2010/9/UE de la Commission relative à ces produits a été adoptée en 2010 afin de fixer les exigences de sécurité spécifiques que doivent respecter les anneaux et les sièges de bain, les dispositifs d'aide au bain et les supports de bain pour enfants. Cette décision traduit la prise de conscience de la Commission européenne par rapport aux risques de blessures que présentent ces produits.<sup>11</sup>

### Pourquoi les sièges/anneaux de bain sont-ils dangereux pour les enfants ?

- De nombreux sièges/anneaux de bain sont dotés d'une base composée de trois ou quatre pieds avec ventouses qui permettent de fixer le dispositif au fond de la baignoire. Néanmoins, ces ventouses peuvent se détacher subitement et faire basculer l'anneau et le bébé. Un bébé peut également glisser entre les pieds de l'anneau de bain et rester coincé en-dessous ou se retrouver sous l'eau. Les bébés peuvent également glisser des sièges de bain intégrés à la baignoire.
- Lorsqu'ils utilisent un siège/anneau de bain, les parents mettent souvent davantage d'eau dans la baignoire car le bébé est légèrement surélevé ; le risque de noyade est alors plus important si l'enfant glisse ou sort du dispositif.
- Dans de nombreux cas, le parent/la personne responsable se détourne un moment ou quitte la pièce pour ouvrir la porte d'entrée ou répondre au téléphone, le bébé glisse ou se retrouve coincé dans le siège, et meurt par noyade.

**CONSEIL DE SÉCURITÉ :**  
Ne laissez **JAMAIS**, même pour un court instant, un enfant seul ou sous la surveillance d'un autre enfant dans son bain ou dans une baignoire, même lorsqu'il est dans un siège ou un anneau de bain.

**Précautions à prendre avant tout achat ou utilisation :**

L'Alliance européenne pour la sécurité de l'enfant déconseille l'achat et l'utilisation des sièges et anneaux de bain. Si, en dépit de cette recommandation, vous achetez un siège ou un anneau de bain, il est important que vous en choisissiez un qui respecte les caractéristiques de sécurité suivantes destinées à prévenir les noyades et autres blessures :

- ici, la sécurité n'est pas seulement fonction de la conception du produit ou des normes qu'il respecte, mais aussi de l'information des personnes responsables et des informations sur le produit. Le risque principal, à savoir la noyade, ne peut être couvert par une norme.<sup>12</sup>
- Si le siège ou l'anneau est doté de ventouses, vérifiez qu'elles adhèrent correctement.
- Veillez à informer toutes les personnes susceptibles de baigner l'enfant de la nécessité de surveiller constamment un enfant installé dans un siège de bain.

**Comment utiliser les sièges/anneaux de bain en toute sécurité :**

- Ne laissez **JAMAIS**, même pour un court instant, un enfant seul ou sous la surveillance d'un autre enfant dans une baignoire, même lorsqu'il est installé dans un siège ou un anneau de bain.
- Restez toujours à proximité d'un bébé, quoi qu'il arrive. Si vous devez quitter la pièce pour répondre au téléphone ou ouvrir la porte d'entrée, prenez l'enfant avec vous.
- Vérifiez régulièrement que les ventouses du siège ou de l'anneau de bain adhèrent correctement. Les ventouses n'adhèrent PAS sur des surfaces de bain antidérapantes avec une surface en relief, striées, ajoutées ou d'origine. Les ventouses n'adhèrent pas non plus sur des surfaces rayées, ébréchées ou repeintes. Par ailleurs, après une utilisation répétée, les ventouses peuvent devenir inefficaces.
- Les sièges et anneaux de bain sont destinés à être utilisés comme des dispositifs d'aide au bain pendant que l'adulte lave l'enfant, ils ne constituent **pas des dispositifs de sécurité !**

<sup>9</sup> Société royale pour la prévention des accidents (RoSPA). Product safety: Bath seats for babies can give a false sense of security with fatal outcomes. Birmingham: The Royal Society for the Prevention of Accidents. <http://www.rospa.com/leisuresafety/Info/WaterSafety/bathseats.pdf>

<sup>10</sup> Commission américaine de sécurité des produits de consommation (CPSC). Document reference HP 00-4. 30/03/01.

<sup>11</sup> Journal officiel de l'Union européenne. Décision 2010/9/UE. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:003:0023:0029:EN:PDF>

<sup>12</sup> ANEC, newsletter number 100, Juin 2009. European Commission proposes draft safety requirements for mandates for child care articles and window hasps. [http://www.anec.org/anec.asp?rd=8626&ref=02-01\\_01-01&lang=en&ID=248](http://www.anec.org/anec.asp?rd=8626&ref=02-01_01-01&lang=en&ID=248)